

La nouvelle avenue Charles de Gaulle



Madame, Monsieur,

L'année 2023 représente une étape charnière dans l'avancée des travaux de requalification des Allées de Neuilly.

De nouvelles sections viennent ainsi d'être livrées, dessinant un important linéaire de promenades végétalisées et d'aménagements cyclables protégés, et les travaux viennent de débiter sur deux espaces emblématiques de l'avenue Charles de Gaulle que sont la Place du Marché et la gare routière.

Porte Maillot, la circulation sera totalement réalignée cet été permettant, avec les travaux des Allées, de redessiner la perspective historique tracée par Le Nôtre au 17^e siècle et que j'appelais de mes vœux dès 2009 dans le cadre des études menées sur « L'Axe Majeur ».

Enfin, à la fin de l'année, des enseignes, marques ou fondations souhaitant s'engager dans la conception, la construction et l'exploitation des 19 Folies qui jalonnent l'avenue, rendront leurs propositions de projet pour réinventer leur présence sur l'espace public et y offrir de nouvelles expériences.

L'animation et le développement de nouveaux espaces publics accroîtront ainsi l'attractivité économique et culturelle, apportant une valeur ajoutée aux habitants, commerçants et entreprises de l'avenue.

Jean-Christophe Fromantin

Maire de Neuilly-sur-Seine
Vice-président du Département des Hauts-de-Seine



De nouvelles sections livrées et en cours de travaux

La reconquête urbaine de l'avenue Charles de Gaulle, et sa réinscription dans l'Axe historique se poursuivent...

Nouvelles places, voies pavées circulées à 20km/h, larges promenades piétonnes au nord et piste cyclable bidirectionnelle au sud, double réalignement d'arbres et larges jardinières végétalisées, petits salons, terrasses déportées, gradins en pierre de granit surplombant les futures pelouses de Neuilly à l'ouest de l'avenue... Les nouvelles sections livrées ces derniers mois, mais également en cours de réalisation, permettent d'appréhender pleinement les diverses fonctionnalités des espaces publics créés.

Gage d'un projet répondant aux attentes de notre époque, dès leur ouverture, les différents usagers s'approprient ces nouveaux espaces partagés. Les flux piétons augmentent, confirmant ainsi l'un des principaux objectifs des Allées de Neuilly : redonner aux allées un usage local de desserte pour les riverains, commerces et bureaux.



Nouvelle place angle
Charles de Gaulle-Huissiers



Section Huissiers-Rigaud



Section Louis Philippe-Hôtel de Ville





Dalle – ancien théâtre d'eau



Piétonnisation expérimentale de la section Louis Philippe-Orléans

En raison de l'augmentation des flux dans une zone accueillant déjà une forte densité de piétons, relative à la présence de la station de métro Les Sablons, une piétonnisation de la section Louis Philippe-Orléans est expérimentée.

Celle-ci engendre une interdiction de la circulation et du stationnement des véhicules motorisés ainsi qu'une obligation pour les vélos de circuler au pas.

Tout comme sur la section Huissiers-Église, une aire de stationnement réservée aux livraisons en deux-roues a été créée à proximité de l'aire piétonne.



Section Porte Maillot – Paul Déroulède



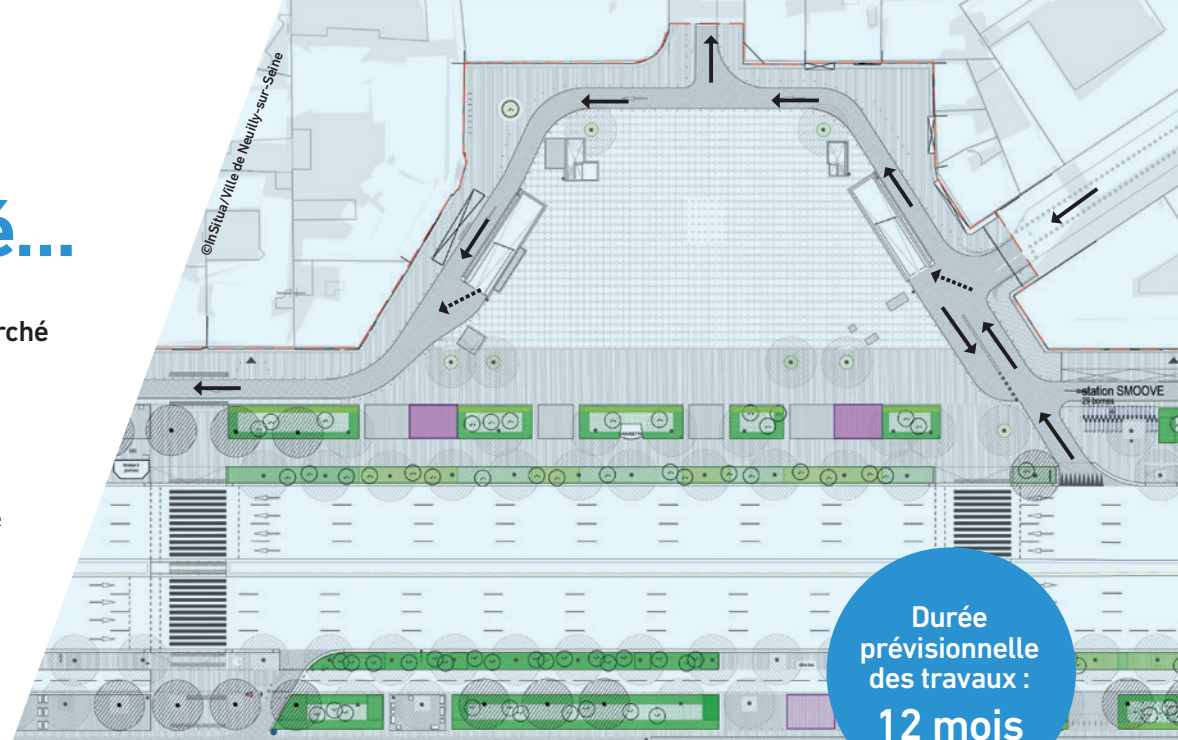
Place du Marché, la métamorphose a débuté...

Au printemps 2024, la nouvelle place, accueillera à nouveau le marché dans un espace agrandi et végétalisé, véritable lieu de convivialité.

25 ans après sa réalisation, l'état de la Place du Marché s'est dégradé. Indépendamment du projet des Allées de Neuilly, il était donc nécessaire de la rénover.

La transformation de la Place du Marché participera ainsi à renforcer la valorisation du commerce de proximité. 2 des 19 futures Folies de Neuilly seront implantées en bas de place.

Plus qu'un lieu où l'on circule, il sera question de s'y arrêter et d'y passer du temps en famille ou entre amis.



Durée
prévisionnelle
des travaux :
12 mois



- Les travaux de la Place du Marché, démarrés le 13 mars dernier, consisteront en :
- Une démolition de l'ensemble des revêtements de la place ;
 - Une reprise complète de l'étanchéité du parking Indigo ;
 - Un remplacement des garde-corps d'entrée-sortie et de l'ascenseur par un nouveau vitré ; un abaissement des murs des rampes de parkings ainsi qu'une réfection de l'habillage des murs des cages d'escalier et sols ;
 - Un réaménagement complet et une extension de la place jusqu'au bord de l'avenue Charles de Gaulle.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser et de la volonté d'optimiser les différentes interventions, la circulation autour de la place et l'accès à la rue Madeleine Michélin ont été coupés dès le début des travaux et les entreprises occupent l'ensemble de la place, afin d'avancer dans les meilleures conditions et dans des délais raisonnables.

Les premiers aménagements réalisés seront ceux des trottoirs de la place afin de permettre des flux piétons optimisés. La réinstallation des terrasses des restaurateurs s'effectuera au plus tôt, en fonction des contraintes du chantier.







©ManuelleGautrandArchitecture



©MaisonEdouardFrancois

Les Folies de Neuilly



Pour jalonner l'avenue et accompagner l'audace d'une période dont la révolution numérique revisite les codes, 19 Folies y seront installées à l'attention des enseignes, des marques ou des fondations. Ces pavillons modulaires et immersifs, ont été conçus par les agences Manuelle Gautrand Architecture et Maison Edouard François.

La Ville de Neuilly-sur-Seine a ainsi lancé, au mois de février, un appel à manifestation d'intérêt en permettant à des preneurs de s'engager dans la conception, la construction et l'exploitation des Folies sur l'avenue Charles de Gaulle.

Formatées pour des offres récréatives, immersives, ludiques, culturelles ou pédagogiques, les Folies sont conçues pour accueillir l'offre phytigitale émergente. Loin de la standardisation des centres commerciaux, elles laissent à chaque enseigne le soin de réinventer son offre, de faire preuve de créativité, d'audace et d'instaurer ainsi un nouveau mix entre les facilités du digital et la proposition de nouvelles expériences.

En s'interrogeant sur sa singularité, chaque enseigne aura ainsi l'occasion de réinventer sa présence dans l'espace public selon son imaginaire, son expérience et les valeurs qu'elle souhaite promouvoir. Pour que la technologie n'efface pas le lien si important entre l'entreprise et son client ; pour que la Ville ne devienne pas un espace de livraison, vide de vie, de rencontres et d'émotions, les Folies sont ouvertes à la créativité et aux audaces de chacun.

Pour en savoir + : rendez-vous sur le site des Allées de Neuilly

Où s'informer sur le chantier et ses étapes ?

La Maison du chantier

Esplanade Saint-Jean-Baptiste

Des experts sont à votre disposition pour échanger

Deux fois par mois, un mercredi (16h à 18h) et un samedi (10h à 12h)

Retrouvez les dates sur le site Internet des Allées de Neuilly

Retrouvez le planning des travaux des Allées de Neuilly



Contact :

alleesdeneuilly@ville-neuillysurseine.fr

01 40 88 88 88

Plus d'informations sur :

www.alleesdeneuilly.info



#AlléesdeNeuilly

Avec le concours financier de :

